DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 12 DECEMBRE 2011

Délibération n° 2011.12.228

Modification de l'autorisation de programme et des crédits de paiement : médiathèque (AP n° 2 - budget principal)

LE DOUZE DECEMBRE DEUX MILLE ONZE à 17h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 06 décembre 2011

Secrétaire de séance : Stéphane CHAPEAU

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, Anissa ACHARKI, Gérard ANDRIEUX, André BONICHON, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Bernard CONTAMINE, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, André LAMY, Dominique LASNIER, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Jean PATIE, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir:

Michel BRONCY à Maurice HARDY, Jean-François DAURE à Zahra SEMANE, Nicolas BALEYNAUD à Annette FEUILLADE-MASSON, Brigitte BAPTISTE à Jacques DUBREUIL, Jacky BONNET à Martine RIVOISY, Françoise COUTANT à Yves BRION, Janine GUINANDIE à Gérard DESAPHY, Redwan LOUHMADI à Dominique THUILLIER, Cyrille NICOLAS à Bernard CONTAMINE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT à André BONICHON

Excusé(s) représenté(s) :

Françoise LAMANT par Anissa ACHARKI, Jacques NOBLE par Gérard ANDRIEUX

Excusé(s):

Nadine GUILLET, Catherine PEREZ, Frédéric SARDIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 DECEMBRE 2011

DELIBERATION N° 2011.12.228

FINANCES - PROGRAMMATION Rapporteur : Monsieur NEBOUT

MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT : MEDIATHEQUE (AP N° 2 - BUDGET PRINCIPAL)

Par délibération n° 240 du 9 décembre 2010, le conseil communautaire a décidé d'ajuster les montants de l'autorisation de programme et des crédits de paiement de la médiathèque d'agglomération de la façon suivante :

PROJETS (montants TTC)	Autorisation de programme		CA 2007	CA 2008	CA 2009	Crédits de paiement 2010	Crédits de paiement 2011	naiement	Crédits de paiement 2013	Crédits de paiement 2014
Médiathèque	31 485 K€	30 K€	3 K€	102 K€	1 175 K€	1 487 K€	4 126 K€	12 494 K€	7 386 K€	4 682 K€

Or, il convient aujourd'hui de procéder à de nouvelles modifications présentées ci-dessous, pour tenir compte des nouvelles données plus affinées :

PROJETS (montants TTC)	Autorisation de programme	CA 2005	CA 2007	CA 2008	CA 2009	CA 2010	Crédits de paiement 2011	Crédits de paiement 2012	Crédits de paiement 2013	paiement	Crédits de paiement 2015
Médiathèque	31 485 K€	30 K€	3 K€	102 K€	1 175 K€	1 238 K€	3 237 K€	4 082 K€	10 463 K€	10 351 K€	803 K€

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 1er décembre 2011,

Je vous propose:

DE MODIFIER les crédits de paiements pour les exercices de 2010 à 2015 selon le tableau ci-dessus.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES, ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :						
Reçu à la Préfecture de la Charente le :	<u>Affiché le</u> :					
16 décembre 2011	16 décembre 2011					